



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



24119018

Déposé / Reçu le

31 JUL. 2024

Greffe
au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0628 848 723

Nom

(en entier) : ALGONQUIN MANAGEMENT PARTNERS

(en abrégé) :

Forme légale : S.A

Adresse complète du siège : Avenue Louise 523, 1050 Ixelles

Objet de l'acte : Renouvellement de mandats

Extrait du PV d'AG du 27 juin 2024

L'assemblée décide de renouveler le mandat du commissaire, la société EY Bedrijfsrevisoren BV ayant son siège social Kouterveldstraat 7B 001 à 1831 Diegem représenté par Monsieur Joeri Klaykens, réviseur d'entreprise. Le mandat porte sur les exercices clôturés les 31 décembre 2024, 31 décembre 2025 et 31 décembre 2026.

Les honoraires sont fixés à 8.050€ hors frais et TVA et seront indexés annuellement.

A l'unanimité l'assemblée générale charge la société TMA INTERNATIONAL SA, Boulevard Saint-Michel 125, à 1040 Bruxelles, représentée par Monsieur Jean-Christophe Cardon de Lichtbuer, Administrateur Délégué, avec pouvoir de subdélégation, de faire procéder aux formalités de publication des présentes décisions auprès du Moniteur Belge et de la Banque Carrefour des Entreprises.

TMA International S.A

Représenté par Jean-Christophe CARDON

Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).